

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1DOCUMENT 8 bisDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE FORMATION

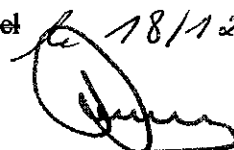
1. La présente demande émane du réseau :

 (1) Communauté française (1) ~~Libre confessionnel~~ (1) ~~Provincial et communal~~ (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : Monsieur Jean STEENSELS,

Président du Conseil de coordination

Date et signature :

18/12/06


2. Intitulé de l'unité de formation :

**INFORMATIQUE : BASE DE LA PROGRAMMATION
EN VBA**

CODE DE L'U.F. 752998021E1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 709

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 2 pages

5. Classement de l'unité de formation :

 (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification

du degré :

 (1) inférieur (1) supérieur (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long**Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur**

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) ~~oui~~ (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : 752498 U21 EA	Code du domaine de formation : 709
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Laboratoire d'informatique : programmation	CT	S	32
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

✓

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :


b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISoire - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

J. LEONARD
Administrateur pédagogique

Date : 16.02.07

Signature : 

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

INFORMATIQUE : BASE DE LA PROGRAMMATION EN VBA

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- de DECOUVRIR un environnement de programmation VBA afin d'identifier ses différentes composantes ;
- de CREER des programmes simples en VBA ;
- d'ETRE un outil de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle dans le domaine de la programmation informatique ;
- de DEVELOPPER des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion informatique.

INFORMATIQUE : BASE DE LA PROGRAMMATION EN VBA

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES :

L'étudiant sera capable :

En informatique : édition assistée par ordinateur - Niveau moyen

*Face à un système informatique connu, sur lequel est installé le logiciel qui a servi à l'apprentissage,
en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique et face à une mise en situation impliquant les fonctionnalités du logiciel d'édition assistée par ordinateur,*

- ◆ de saisir un document comprenant un tableau de données chiffrées ;
- ◆ d'adopter une méthode de correction appropriée ;
- ◆ de produire différents documents usuels ;
- ◆ de réaliser des opérations de fusion ;
- ◆ d'automatiser certaines tâches ;
- ◆ d'imprimer le document et de le sauvegarder.

En informatique : tableur – Niveau moyen

*Face à un système informatique connu, sur lequel est installé le logiciel qui a servi à l'apprentissage,
face à une mise en situation impliquant les fonctionnalités du tableur, en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique,*

- ◆ d'analyser le problème posé ;
- ◆ de proposer une solution cohérente ;
- ◆ de mettre en œuvre les feuilles de travail nécessaires en utilisant, le cas échéant :
 - ◆ des formulaires ;
 - ◆ des fonctions avancées,
 - ◆ des bases de données,
 - ◆ des tableaux croisés dynamiques ;
- ◆ d'automatiser certaines tâches ;
- ◆ de vérifier la plausibilité des résultats ;
- ◆ d'imprimer la solution et de la sauvegarder.

INFORMATIQUE : BASE DE LA PROGRAMMATION EN VBA

2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

L'attestation de réussite de l'unité de formation « INFORMATIQUE : EDITION ASSISTEE PAR ORDINATEUR – NIVEAU MOYEN » dispensée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition

OU

L'attestation de réussite de l'unité de formation « INFORMATIQUE : TABLEUR – NIVEAU MOYEN » dispensée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition

INFORMATIQUE : BASE DE LA PROGRAMMATION EN VBA

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est conseillé de travailler avec un étudiant par poste de travail.

INFORMATIQUE : BASE DE LA PROGRAMMATION EN VBA

4. PROGRAMME DU COURS

Le développement d'une logique de programmation est nécessaire pour que l'étudiant puisse développer des comportements transférables. Il sera donc encouragé à utiliser des algorithmes et/ou organigrammes pour trouver une solution aux problèmes qui lui sont proposés.

L'étudiant sera capable :

- d'EXPLIQUER les différentes composantes de l'environnement de développement : principe de l'application hôte et interface utilisateur, éditeur VBA,... ;
- d'IDENTIFIER sur de exemples les différentes parties d'un programme VBA (modules, procédures, instructions) ;
- d'IDENTIFIER les éléments de base de la programmation orientée objet (objets, collection, propriété, méthode, événement,...) en particulier de la programmation en VBA selon l'application hôte ;
- de DECRIRE les structures fondamentales du langage VBA (types de constantes et de variables, opérateurs, contrôles et structures de contrôle, procédures, fonctions prédéfinies, différence entre sous-routine et fonction, entre sous-routine générale et sous-routine d'évènement,...) ;
- d'UTILISER les boîtes de dialogue afin d'assurer l'interface avec l'utilisateur (messages, saisies,...) ;
- de DECRIRE et d'UTILISER des contrôles communs pour créer l'interface d'une application simple ;
- de METTRE EN ŒUVRE les différentes notions rencontrées pour intervenir sur des macros au moyen de la programmation ;
- d'ASSURER le débogage et la gestion des erreurs ;
- d'UTILISER l'aide en ligne et la documentation disponible.

L'illustration se fera dans des logiciels de bureautique classiques de type tableur ou traitement de texte.

INFORMATIQUE : BASE DE LA PROGRAMMATION EN VBA

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable, dans le cadre d'un projet simple de réalisation d'un interface utilisateur pour une application bureautique :

- d'UTILISER les boîtes de dialogue (messages, saisie,...) ;
- d'UTILISER des contrôles visuels ;
- d'ASSURER le débogage et la gestion des erreurs.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la pertinence des procédures mises en œuvre,
- le degré d'autonomie atteint dans son apprentissage.

INFORMATIQUE : BASE DE LA PROGRAMMATION EN VBA

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle certaine et de connaissances actualisées dans le développement d'applications en Visual Basic.